



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-70

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire

Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### Demande de subvention au titre du FAR 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'échéance pour le dépôt des dossiers au titre du Fond d'Aménagement Rural 2018 auprès du Conseil Départemental est fixée au 31 janvier. Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour la rénovation des deux courts de tennis ainsi que le changement de la clôture. Plusieurs entreprises spécialisées ont été consultées. Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de l'entreprise SPTM pour un montant de 48 992 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. De retenir cette opération avec SPTM pour un montant de 48 992 € HT
2. De demander une subvention au titre du FAR 2018 au Département
3. De demander une subvention à la Ligue de Tennis
4. D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches pour obtenir lesdites subventions

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Camille DENAGISCARDE

## DELIBERATION n°2017-71

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26  
☎ 05 62 35 78 64  
✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)  
<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15  
Ayant pris part à la délibération : 15  
Date de la convocation : 30/11/2017  
Date d'affichage : 08/12/2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire  
Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

## Marché du lot n°3 pour la réhabilitation de la salle polyvalente et des locaux de piscine et la construction des sanitaires du camping sur le complexe sportif du Rensou

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des résultats de la consultation pour le lot n°3 « Charpente et couverture métallique » qui avait été déclaré infructueux lors de la précédente consultation.

L'analyse des offres faite par l'architecte Bernard MALE lui permet de proposer au Conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise B.C.I. pour un montant total de 151 891,00 € HT sur une estimation à 210 000 € HT :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avec deux voix contre :

1. D'attribuer le marché du lot 3 à l'entreprise B.C.I. pour un montant de 151 891,00 € HT
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Camille DENAGISCARDE



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-72

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire

Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que compte tenu du nouveau montant des travaux suite à la consultation des entreprises et du lancement de la tranche optionnelle, une nouvelle proposition d'honoraires a été établie par le maître d'œuvre Bernard MALE qui propose un montant de 69 212,50 € HT pour un montant prévisionnel de travaux de 1 225 000 € HT soit 5,65 %, taux identique au contrat initial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. D'accepter cette proposition d'avenant
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-73

### SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

**Absents :**

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire  
Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

## Lancement d'une procédure de délégation de service public – Exploitation du camping

Monsieur le Maire expose les diverses possibilités d'exploitation du camping. En effet, les travaux engagés dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente permettent d'envisager la réouverture effective du camping. Monsieur le Maire propose de recourir à la délégation de service public et de lancer une consultation pour rechercher un exploitant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. D'accepter le principe du recours à la délégation de service public par affermage sur une durée de 8 ans
2. De lancer la procédure de consultation
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20171205-2017-73-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2017  
Date de réception préfecture : 08/12/2017



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-74

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire

Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### Cession d'un délaissé de voirie – rue Germain Bonnecarrère

Monsieur le Maire informe qu'une partie de la voirie communale n'est plus affectée directement au public et ne fait donc plus partie du domaine public communal, c'est un délaissé de voirie. Il s'agit de la partie de voirie située entre les parcelles E n°379 et n°374. Conformément à l'article L112-8 du code de la voirie routière, il sera proposé au riverain direct d'acquisition de cette parcelle, Sergine GRIESMAR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. De proposer la cession à Madame Sergine GRIESMAR de la voirie contiguë à la parcelle E n°379 pour un montant de 150 € pour 10 m<sup>2</sup> soit 15 €/m<sup>2</sup>
2. De proposer la cession à Madame Sergine GRIESMAR de la voirie contiguë à la parcelle E n°379 jusqu'à la parcelle E n°1340 pour un montant de 300 € pour 20 m<sup>2</sup> soit 15 €/m<sup>2</sup>
3. De proposer la cession à Madame Sergine GRIESMAR de la voirie contiguë à la parcelle E n°379 jusqu'à la parcelle E n°1340 plus une partie de la parcelle E n°1083 sur une longueur de 3 mètre pour un montant de 700 € pour 35 m<sup>2</sup> soit 20 €/m<sup>2</sup>
4. De désigner Monsieur Jean-Claude DELAS, Premier Adjoint au Maire, pour représenter la commune dans la signature des actes administratifs de cession éventuels

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire



Camille DENAGISCARDE



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-75

### SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

#### Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire

Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### Location de la Halle – 12 janvier au 20 février 2018 – Mutualité Française Occitanie

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Mutualité Française Occitanie souhaite louer la salle de la Halle pour organiser sept ateliers seniors du 12 janvier au 20 février 2018.

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la location à 50 € par demi-journée, soit 350 € pour les 7 ateliers.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

1. De fixer le montant des frais de location de la Halle à la Mutualité Française Occitanie à 350 €
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20171205-2017-75-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2017  
Date de réception préfecture : 08/12/2017



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-76

### SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire

Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

## Subventions aux associations 2017 - 6

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2017, présentés par les associations.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

- ✓ Cotisation au Centre Local Information Coordination gérontologique (CLIC) du Pays des côteaux : 15 €
- ✓ Coopérative de l'école maternelle : 350 €
- ✓ Comité des fêtes de Tournay (pour 2018): 10 000 €

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-77

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire  
Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### Marchés de la tranche optionnelle « construction des sanitaires du camping sur le complexe sportif du Rensou »

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le montant des travaux est inférieur à l'estimation de près de 60 000 € pour la tranche ferme et 30 000 € pour la tranche optionnelle et que le Département a par ailleurs accordé une subvention de plus 54 000 €. Il propose donc d'attribuer les marchés de la tranche optionnelle « sanitaires du camping ».

L'analyse des offres faite par l'architecte Bernard MALE lui permet de proposer au Conseil municipal de retenir les offres suivantes pour un montant total de 125 171,55 € HT :

- Lot 2 : Gros œuvre : EFFICASS pour 46 435,86 €
- Lot 4 : Charpente et bardage bois : TOITURE BIGOURDANE pour 13 690,75 €
- Lot 5 : Etanchéité : SOPREMA pour 4 638,56 €
- Lot 6 : Serrurerie : LACAZE pour 5 320,30 €
- Lot 7 : Menuiseries aluminium : MARMER pour 2 367,29 €
- Lot 8 : Menuiseries bois : LERDA pour 5 177,20 €
- Lot 9 : Cloisons sèches et plafonds suspendus : OLIVEIRA ROGEL pour 2 949,18 €
- Lot 11 : Revêtements scellés : CCM CARRELAGE pour 16 269,57 €
- Lot 12 : Plomberie, sanitaire, chauffage et ventilation : DULAU THERMIQUE pour 13 738,43 €
- Lot 13 : Electricité : ENGIE INEO pour 8 353,06 €
- Lot 14 : Peintures : PORTASSAU pour 3 218,30 €
- Lot 17 : VRD et traitement de surface : GEOVIA pour 3 013,05 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. D'attribuer les marchés ci-dessus pour un montant de 125 171,55 € HT
2. De lancer la tranche optionnelle « construction des sanitaires du camping »
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,  
Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 30/11/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

## DELIBERATION n°2017-78

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Monique GAILHOU, Véronique RENAUDOT, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire  
Catherine HOWARD

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### Composition de la commission de délégation de service public – Exploitation du camping

Vu la délibération n°2017-73 du 5 décembre 2017,

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune ayant lancé une procédure de délégation de service public, elle doit constituer une commission de délégation de service public pour l'exploitation du camping composée du Maire plus trois élus. Monsieur le Maire propose les membres suivants : Francis ARTIGUE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE et Monique GAILHOU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. D'élire Francis ARTIGUE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE et Monique GAILHOU membres de la commission de délégation de service public du camping

Fait et délibéré le 5 décembre 2017,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Camille DENAGISCARDE